



Formations arboricoles 2015 – 2017

Soirée d'information





Responsable du cours

Victor Egger

Responsable de la station d'arboriculture du Jura, FRI

CP 65 Courtemelon

2852 Courtételle

032 420 74 35

victor.egger@frij.ch



Un cours pour quatre formations

Arboriculteur amateur 2015-16 (17 jours)

Arboriculteur patenté 2015-17 (32 jours)

Brevet agricole:

BF 21 : Arboriculture haute tige 2015/16 (9 jours)

BF 22 : Transformation des fruits 2016/17 (5 jours)

(Les cours du brevet sont intégrés dans la patente arboricole)



Arboriculteur amateur : (17 jours)

Ce cours, réparti sur 1 an (2015/16), s'adresse aux personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans la gestion d'un petit verger, sans l'objectif d'en générer un revenu

- **Contenu**

- Acquérir les bases pratiques et théoriques nécessaires à l'entretien d'un verger traditionnel dans un objectif d'autoapprovisionnement.
- Se former à la taille, à la multiplication des arbres, à la plantation et à la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.
- Avoir quelques bases dans la récolte et la transformation des fruits.

2	2.1.	Vie de l'arbre	1	oui	1
3	3.1.	Espèces et variétés fruitières	1	oui	1
4	4.1.	Multiplication fruitière	1	oui	1
5	5.1.	Création d'un verger	1	oui	1
6	6.1.	Taille	0.5	oui	6
6	6.2.	Taille	1	oui	
6	6.3.	Taille	2.5	oui	
6	6.5.	Taille	2	oui	
7	7.1.	Protection phytosanitaire	2	oui	3.5
7	7.3.	Protection phytosanitaire	0.5	oui	
7	7.4.	Protection phytosanitaire	1	oui	
8	8.1.	Entretien cultural	1	oui	1
9	9.1.	Récolte, conservation, transformation	0.5	oui	0.5
11	11.1.	Visites	1	oui	1
12	12.1.	Evaluation I	1	oui	1
17					



Arboriculteur patenté : (32 jours)

Ce cours, réparti sur 2 ans, s'adresse aux personnes qui souhaitent obtenir un revenu de leur activité en arboriculture

- **1^{ère} année (2015/16)**

- Acquérir les bases pratiques et théoriques nécessaires à l'entretien d'un verger traditionnel dans un objectif d'autoapprovisionnement.
- Se former à la taille, à la multiplication des arbres, à la plantation et à la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.
- Avoir quelques bases dans la récolte et la transformation des fruits.

- **2^{ème} année (2016/17)**

- Concevoir et planifier la création d'un verger de production et sa conduite. En calculer la rentabilisation.
- Perfectionner ses compétences en matière de taille, de fumure, d'entretien du sol et de protection phytosanitaire des arbres fruitiers.
- Acquérir des compétences avancées dans la transformation des fruits.
- Décrire la structure arboricole suisse, la législation en la matière, les marchés et possibilités d'écoulement. Etudier des pistes de diversification dans le domaine des vergers.
- Comprendre le verger dans sa dimension environnementale.

N°	Module	durée (jours)	contenu	
1 1.1.	Législation, économie, marchés	0.5	législation arbo, OPD, OQE, OFAG, FUS	
1 1.2.	Législation, économie, marchés	0.5	marchés, prix, production, écoulement	
1 1.3.	Législation, économie, marchés	0.5	gestion financière arboricole HT/BT	1.5
2 2.1.	Vie de l'arbre	1	cycle annuel, botanique, formes fruitières	1
3 3.1.	Espèces et variétés fruitières	1	connaître les espèces, variétés et PG	
3 3.2.	Espèces et variétés fruitières	0.5	choisir les espèces, variétés et PG	1.5
4 4.1.	Multiplication fruitière	1	greffage, marcottage, affinités	1
5 5.1.	Création d'un verger	1	distances, techniques, armature, protection	
5 5.2.	Création d'un verger	0.5	choix parcelle, plan, sol	1.5
6 6.1.	Taille	0.5	principes + sécurité	
6 6.2.	Taille	1	taille de formation	
6 6.3.	Taille	2	taille d'entretien HT, bases	
6 6.4.	Taille	2.5	taille d'entretien HT, suivi	
6 6.5.	Taille	2	taille d'entretien BT, bases	
6 6.6.	Taille	1	taille d'entretien BT, suivi	
6 6.7.	Taille	0.5	taille en vert, pincements, etc...	9.5
7 7.1.	Protection phytosanitaire	2	connaissance des parasites et maladies, bases	
7 7.2.	Protection phytosanitaire	1	connaissance des parasites et maladies, suivi	
7 7.3.	Protection phytosanitaire	0.5	types de lutte, sécurité	
7 7.4.	Protection phytosanitaire	1	moyens de lutte, bases	
7 7.5.	Protection phytosanitaire	0.5	moyens de lutte, suivi	
7 7.6.	Protection phytosanitaire	0.5	machines, techniques	5.5
8 8.1.	Entretien cultural	1	sol, fumure, machines, bases	
8 8.2.	Entretien cultural	1	sol, fumure, machines, suivi	2
9 9.1.	Récolte, conservation, transforma	0.5	maturité, récolte, conditionnement	
9 9.2.	Récolte, conservation, transforma	0.5	conservation	
9 9.3.	Récolte, conservation, transforma	1	liqueurs, confitures, fruits secs, huile...	
9 9.4.	Récolte, conservation, transforma	1	jus de pomme et cidres	
9 9.5.	Récolte, conservation, transforma	1	mise en tonneau, conduite de fermentation, distillation	4
10 10.1.	Verger et environnement	1	faune et flore des vergers	1
11 11.1.	Visites	1	visite à l'extérieur du canton	
11 11.2.	Visites	1	visite à l'extérieur du canton	2
12 12.1.	Evaluation I	1		
12 12.2.	Evaluation II	0.5		1.5
		32		



Brevet agricole:

Ce cours, répartis sur 2 ans, en 2 modules distincts et s'adresse aux agriculteurs, dans le cadre de la formation visant l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.

Module BF 21 : Arboriculture haute tige / 4 points / 9 jours de cours (2015-16)

Module BF 22 : Transformation des fruits / 3 points / 5 jours de cours (2016-17)



Tarif du cours

Tarifs des cours « longue durée » FRI:

*Abonnés FRI	CHF 20.- par demi-jour
**Membre Service arbo+	CHF 30.- par demi-jour
Non abonné FRI	CHF 40.- par demi-jour

Cours patenté ou amateur 1^{ère} partie 2015/16

*Abonnés FRI	CHF 20.- x 34 demi-jours = CHF 680.-
**Membres Service Arbo+	CHF 30.- x 34 demi-jours = CHF 1020.-
Non abonné FRI	CHF 40.- x 34 demi-jours = CHF 1360.-

Cours patenté 2^{ème} partie 2016/17

*Abonnés FRI	CHF 20.- x 30 demi-jours = CHF 600.-
**Membres Service Arbo+	CHF 30.- x 30 demi-jours = CHF 900.-
Non abonné FRI	CHF 40.- x 30 demi-jours = CHF 1200.-

*Abonné FRI = exploitant agricole en activité, client de la FRI, qui paye une cotisation annuelle à l'ha de SAU.

**Membres Service Arbo + = SMS arbo, mail d'info, diminution des coûts de cours (4 cours à ½ prix par année), coût : 50.-/ année durant 5 ans minimum.

Le coût du cours n'est pas fractionnable, il est vendu en tant que bloc.

Ces montants ne comprennent ni la fourniture du matériel d'enseignement (facture séparée), ni l'outillage nécessaire aux cours pratiques (achat par les participants)



Calendrier du cours

	Date			Arboriculteur patenté + arboriculteur amateur	Brevet Module BF21
jeudi	10.09.2015	cours 2.1.: vie de l'arbre		oui	oui
jeudi	01.10.2015	Cours 9.1. : récolte, conservation et transformation Cours 7.1 : introductio phyto		oui	oui
jeudi	22.10.2015	Cours 11.1. : visites		oui	non
jeudi	19.11.2015	Cours 6.3. : taille entretien HT cours 6.1. : principes + sécurité		oui	oui
samedi	05.12.2015	Cours 6.5. : taille entretien HT		oui	oui
jeudi	14.01.2016	Cours 3.1.: espèces fruitières		oui	oui
jeudi	04.02.2016	Cours 5.1. : création d'un verger		oui	oui
jeudi	25.02.2016	Cours 6.5. : taille entretien BT		oui	non
samedi	27.02.2016	cours 6.3. : taille entretien HT		oui	non
jeudi	10.03.2016	cours 6.2. : taille de formation		oui	oui
jeudi	17.03.2016	cours 6.3. : taille entretien HT		oui	non
jeudi	21.04.2016	cours 4.1. : multiplication fruitière		oui	non
jeudi	14.04.2016	Cours 7.1. : protection phyto Coura 7.3 : protection phyto		oui	oui
jeudi	12.05.2016	Cours 7.1. : protection phyto		oui	oui
jeudi	02.06.2016	Cours 7.4. : protection phyto		oui	non
jeudi	16.06.2016	Cours 8.1. : entretien cultural		oui	non
jeudi	30.06.2016	12.1. : évaluation		oui	non





Merci de votre attention

